

Betton infos

avril 2013

n° 374 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr



**Des projets à foison
au Collège François Truffaut**

Actualités en bref

■ Calendrier scolaire

Les enfants scolarisés dans les écoles primaires n'auront pas classe le vendredi 10 mai. En revanche, ils auront cours le mercredi 22 mai.

■ Portes ouvertes

Le groupe scolaire des Omblais organise une matinée portes ouvertes **le samedi 13 avril** de 10h à 12h. Celle des Mézières aura lieu le même jour, de 10h à 12h30.

■ Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions pour la rentrée 2013/2014 dans les écoles publiques peuvent se faire dès maintenant. Il vous sera demandé de remplir un imprimé au pré-accueil de la Mairie et de fournir les photocopies de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

■ Péniche spectacle

Le groupe **Bajka** se produira à Betton le **samedi 11 mai à 20h30**, dans le cadre de la Péniche spectacle. Stimulant à souhait, ce quintet puise son répertoire dans les musiques traditionnelles d'Europe de l'Est, aussi bien juives, klezmers que tsiganes, dans l'esprit des orchestres de Roumanie qui animent fêtes et mariages. Ils vous offrent une musique partagée entre sons bruts, énergie collective et débordements de transe. Ils vous entraînent, au fil d'une imparable montée en puissance, aux confins de la Bohème et des Balkans.

Réservations auprès du Pôle Vie de la Cité : 02 99 55 16 17.

Plan communal de sauvegarde : inscrivez-vous...

Le 12 mars dernier, la commune a été touchée par des inondations pour lesquelles les alertes de la Préfecture sont arrivées très tardivement. Afin de pouvoir informer les habitants qui sont exposés à ce risque, il est rappelé qu'un fichier des personnes à contacter est tenu à jour dans le cadre du Plan communal de sauvegarde. Les Bettonnais désireux de se faire recenser peuvent le faire au moyen du formulaire mis en ligne sur le site www.betton.fr dans la rubrique actualités « Prévention des inondations » ou en appelant la Mairie au 02 99 55 81 01. Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, est disponible à l'accueil de la Mairie.

■ Collecte de sang

Une collecte de sang aura lieu le **samedi 20 avril** de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, à l'Espace Anita Conti.

■ Permanences PMI

Les permanences PMI auront lieu tous les lundis en avril, y compris pendant les vacances scolaires, de 14h à 16h. Elles se déroulent à la halte-garderie et sont sans rendez-vous.

■ Halte aux déjections canines !

Malgré un appel au civisme de chacun, celles-ci restent encore trop nombreuses sur les trottoirs de la commune. Certains espaces publics, comme le pourtour du bâtiment « Carrefour des Services », semblent devenir le terrain privilégié de nos compagnons à quatre pattes. Malgré les interventions des services municipaux

chaque jour, cela empoisonne la vie des promeneurs et des riverains. Les propriétaires sont donc invités à faire un geste pour contribuer au bien-être de tous. Un peu de civisme, quelques réflexes simples à pratiquer et le quotidien de chacun en sera amélioré !

■ Prévention des chutes

La commune de Betton, en partenariat avec l'association Siel Bleu, le CLIC Noroît, le CCAS et Relais Services, propose une réunion d'information sur la prévention des chutes **le mardi 16 avril à 14h30** à l'Espace Anita Conti (salle n°2). A la fin de cette conférence, les personnes intéressées de 65 ans et plus pourront se préinscrire à des ateliers équilibre qui se dérouleront de mai à juillet 2013.

Conférence gratuite et ouverte à tous.

Contact : CCAS au 02 99 55 79 53.

■ Mairie :
horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Samedi : permanence état civil de 9h à 12h
Passports sur rendez-vous : 02 99 55 81 01
mairie-info@betton.fr
www.betton.fr

Le Pôle Vie de la Cité
se situe derrière le centre administratif.
Horaires d'ouverture au public :
- lundi, mardi de 13h30 à 17h
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Pendant les vacances scolaires, il est ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h.

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.
(Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Rennes Nord) et l'O.E.C.B. (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :
- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h



s o m m a i r e



8

11

4 à 6

■ VIE MUNICIPALE

La Basse Renaudais
Un programme en accession aidée
La préservation des zones humides
Réforme des rythmes scolaires

7 et 8

■ JEUNESSE

Le Printemps en Folie
« Tu fais quoi cet été ? »
Vacances de Pâques
Camps 2013
Soirée sport

9 à 11

■ DOSSIER

Les années collège à François Truffaut

12

■ CULTURE

Echos de nature
Bazar le jour, biz'art la nuit
Cabarets du marché
Betton se livre !

13

■ MÉDIATHÈQUE

Labo Info
Rendez-vous réguliers

14

■ PORTRAIT ÉCONOMIQUE

La caverne aux bonnes affaires
Les pinceaux s'en mêlent

15

■ INITIATIVE

Le handicap, parlons-en !

16 et 17

■ VIE ASSOCIATIVE

Actualités des associations

18

■ JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT

Commerce équitable et OGM

19 et 20

■ AGENDA, CLIN D'OEIL

éditorial

Avec un tissu associatif très riche, des centaines de bénévoles et de nombreux licenciés dont plus de 2 500 au CSB (un record cette année !), notre commune bénéficie d'une réelle vitalité en matière de pratique sportive. Au travers des multiples activités proposées, chacun peut s'épanouir quel que soit son niveau. Et lorsque les résultats sont là, ils mettent en lumière l'investissement de tous les acteurs associatifs et font aussi la fierté de la collectivité à l'instar de la belle qualification de notre équipe féminine de handball qui s'est hissée en quart de finale de la Coupe de France.

Notre Municipalité a à cœur de placer le sport au cœur de la vie de notre cité. Au-delà des grands rendez-vous que sont Tout Betton Court et le Triathlon, des animations conviviales telles que le Printemps en folie au mois d'avril permettent de découvrir des activités de pleine nature et de les partager en famille.

Permettre aux enfants de « faire le plein » de sport est aussi l'objectif que nous poursuivons dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Celle-ci est une formidable opportunité pour introduire de nouveaux apprentissages. Ils viseront notamment à permettre aux enfants de vivre une pratique physique et sportive essentielle à leur épanouissement.

Notre soutien au développement des pratiques sportives passe aussi par une politique d'investissement soutenue. Après la livraison d'équipements structurants (le complexe sportif de la Touche, le terrain de foot synthétique, le skate parc...), nous engageons aujourd'hui la rénovation de la salle de sport de la Hays-Renaud pour un montant total de 780 000 €.

Ces travaux permettront d'apporter une réponse aux pratiques actuelles en améliorant les conditions de confort, l'accessibilité et la sécurité. Notre volonté est aussi de développer la polyvalence du site tout en apportant une solution de proximité pour la pratique physique et sportive des élèves du groupe scolaire de la Hays-Renaud.

Autant de projets qui permettront que les joies du sport soient encore et toujours un plaisir partagé !

Corine Piron,
Adjointe à la promotion et au développement du sport



La Basse Renaudais : un nouveau quartier prend vie !

A l'Ouest de la commune dans le prolongement du Pont Brand, les camions de chantier se retirent peu à peu et laissent place à des logements flambant neufs qui affichent leurs couleurs chatoyantes. A la Basse Renaudais, un nouveau quartier prend vie et ses habitants sont heureux de s'y installer...

Sur 7,8 hectares, la Basse Renaudais est une opération d'envergure avec un budget prévisionnel de 6 millions d'euros. Débutée en 2010 avec les travaux de viabilisation, la réalisation des 220 logements est aujourd'hui bien avancée : 63 ont été livrés en 2012, 140 le seront cette année et 16 resteront à livrer en 2014. Comme tous les autres lotissements municipaux, la Basse Renaudais respecte scrupuleusement les règles du Programme Local de l'Habitat avec notamment 20 % de logements sociaux. Augmenter le rythme de la construction des logements et leur densité est en effet une nécessité face à une demande toujours croissante. « En 2012, seules 42 % des demandes ont pu être satisfaites » témoigne Chloé Perruchot en charge de l'instruction des demandes de logements au Centre Communal d'Action Sociale.

Urbaniser, une nécessité pour répondre à la demande de logements

Si le contexte économique peut expliquer le fait que de nombreuses personnes sont contraintes d'abandonner le parc privé pour se tourner vers le logement social, les évolutions sociétales sont plus complexes. La décohabitation, les familles monoparentales et le vieillissement entraînent mécaniquement une baisse du nombre d'habitants par foyer. « Aujourd'hui pour maintenir notre population, les études indiquent qu'il nous faut construire annuellement 60 logements », explique le Maire, Michel Gautier. La commune se veut également ouverte à tous les habitants quel que soit leur niveau de revenus. Installés depuis un an ou quelques semaines, les nouveaux habitants énumèrent volontiers les atouts de leur quartier : « la proximité des transports en commun » avec un nouvel arrêt de la ligne 78 avenue de l'Europe en juillet, « le cadre verdoyant avec vue sur la campagne et la ferme de la Chaperonnais où nous pourrions emmener nos enfants au centre de loisirs à pied » et aussi « la convivialité des places où les petits peuvent jouer... ». D'ici la fin 2013, les voiries seront terminées sur l'ensemble du lotissement. La rue de Rome, les allées de Prague, de Budapest et de Londres sont en cours d'aménagement définitif. Tout comme l'avenue de l'Europe qui sera dotée prochainement d'un dernier tapis d'enrobé, de pistes cyclables et de trottoirs. Les plantations auront lieu quant à elles à

l'automne. Alors, finis les travaux ? Pas tout à fait... Une petite extension de la Basse Renaudais est prévue dans la continuité des rues de Londres et de Stockholm. 35 logements y sont prévus pour une livraison fin 2014. Construire, une nécessité pour pouvoir accueillir ceux qui veulent vivre à Betton et notamment les primo-accédants...



Accession aidée : dispositif location accession

Coop Habitat Bretagne commercialise à La Basse Renaudais, un programme « Villa Flora » dans le cadre de l'accession aidée dispositif location accession : un dernier logement T5 de 98,74 m² avec balcon de 9,49 m² est encore disponible.

L'accession aidée offre la possibilité pour des ménages, ne dépassant pas certains plafonds de ressources, d'accéder à la propriété grâce à un effort financier de tous les partenaires de la construction (Commune de Betton, Rennes Métropole et Promoteur) pour réduire le prix de vente des logements. Toutes les informations sur l'accession aidée sur www.betton.fr ou auprès de Coop Habitat Bretagne au 02 99 65 41 65 ou www.coophabitat.fr

Valorisation du fond de vallée de l'Ille : un enjeu de développement durable

Patrimoine naturel constitutif de l'identité bettonnaise, le fond de vallée de l'Ille est à la fois une fragilité et un atout. Composant le lit majeur de la rivière de l'Ille, c'est un espace inondé lors des crues les plus importantes. C'est aussi un milieu riche d'une grande biodiversité en raison des multiples écosystèmes qu'il accueille. Depuis 1995, la Municipalité veille à la valorisation de ce fond de vallée dans une démarche de développement durable.

Véritable corridor écologique de 300 mètres de large en moyenne, le fond de vallée de l'Ille traverse la commune du Nord au Sud. Il divise le centre bourg entre les rives Est et Ouest et a joué historiquement un rôle important dans l'urbanisation de la commune. Le fond de vallée représente environ 10 % de la surface communale. « Pour maintenir le fragile équilibre entre l'urbanisation et la préservation des prairies humides, nous avons décidé d'optimiser leur protection par une politique volontariste d'acquisitions foncières. Dans ce cadre, nous acquérons les parcelles au fur et à mesure des opportunités afin d'éviter tout remblaiement ou tout usage contraire à la protection d'un milieu faunistique et floristique assez exceptionnel » explique le Maire, Michel Gautier. **Au total, depuis 1995, ce sont déjà 80 hectares qui ont été acquis par la Collectivité dont deux parcelles encore très récemment.** L'une d'elles sera préservée afin d'« en faire un lieu d'observation privilégié. » Les prairies humides de la Fontaine Guillaume ont également fait l'objet d'un aménagement spécifique avec la création d'un cheminement pour permettre aux promeneurs de découvrir ce site particulièrement remarquable. A 700 mètres de la Mairie (sur la rive Ouest, en direction de l'écluse des Brosses), cette zone a fait l'objet, au début des années 2000, d'un inventaire dans le cadre de recherches universitaires. Cette étude a révélé la présence de végétaux rares tels que l'orchis à fleurs lâches ou la pédiculaire des marais. Elle a aussi précisé la fonction de nichoir et de réserve de nourriture pour des espèces comme la bécassine des marais, le martin-pêcheur d'Europe ou le hibou moyen duc.



L'éco-pâturage est assuré par les vaches rustiques nantaises.



La majorité des acquisitions communales se fait de la Fontaine Guillaume aux prairies du Vau Chalet.

Biodiversité, agriculture et patrimoine

Concilier biodiversité, agriculture et patrimoine est une démarche toujours d'actualité. Ainsi, l'entretien des prairies humides de la Fontaine Guillaume est assuré par un agriculteur dans le cadre d'une convention de gestion. « Cela a été l'occasion de réintroduire les vaches rustiques nantaises » rappelle Michel Gautier en précisant que « la Mairie est propriétaire d'un cheptel de quelques têtes ». De la même façon, un entretien pastoral a été mis en place sur le bassin tampon du Vau Chalet. Un partenariat a également été établi avec l'ICIRMON, Institut du Canal d'Ille-et-Rance Manche Océan Nord. « Nous ne nous sommes pas contentés de gérer les prairies. Nous avons eu aussi une approche paysagère du bocage avec une gestion forestière des arbres d'ornement. » Reconnu pour ses fonctions hydrologiques (régulation qualitative et quantitative de l'eau), le bocage est aussi source de biodiversité. La gestion économique des peupliers qui fournissaient les allumettes à la SEITA a donc été progressivement abandonnée au profit de la plantation de nouvelles essences (chênes pédonculés, frênes, platanes...). Le programme « 10 000 habitants / 10 000 arbres » mené par la Municipalité permet également de conforter les haies existantes et de recréer des espaces plantés favorisant la biodiversité. Aujourd'hui, la préservation du fond de vallée de l'Ille est inscrite dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU, Plan Local d'Urbanisme, adopté en juillet 2011. « Conserver la trame verte et bleue sur notre commune comme fil conducteur principal entre les espaces naturels est une volonté politique majeure pour préserver l'identité de Betton » conclut le Maire.

Réforme des rythmes scolaires : le vrai du faux

La réforme voulue par le gouvernement a pour objectif de favoriser un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant. Complexe à mettre en œuvre, elle requiert un réel volontarisme politique. A Betton, les élus ont décidé d'expérimenter cette réforme dès 2013. Une large concertation avec tous les partenaires concernés est engagée dans ce sens depuis le mois de février et permet de dégager un premier scénario. La demi-journée travaillée aura lieu le mercredi matin et les activités périscolaires seront programmées en fin d'après-midi. Pour le reste, réponses aux premières questions qui s'expriment ici ou là...



Les activités périscolaires seront gratuites.

VRAI. Afin de rendre les activités périscolaires accessibles à toutes les familles, la Municipalité a décidé que les activités organisées entre 16h et 17h seront prises en charge par la Collectivité.

La présence des enfants durant le temps d'activités périscolaires sera facultative.

VRAI. Les activités proposées dans ce cadre n'auront pas de caractère obligatoire. Chaque enfant devra cependant avoir la possibilité d'en bénéficier. En outre, un enfant inscrit dans un cycle d'activités (à un atelier théâtre par exemple) devra y participer dans son ensemble pour profiter pleinement de ses bienfaits.

Il n'y aura pas de restauration scolaire le mercredi midi.

VRAI et FAUX. Une restauration sera mise en place uniquement pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs le mercredi après-midi. Les enfants rentrant chez eux pourront attendre leurs parents au sein de leur établissement. Une garderie sera assurée pour que les parents aient le temps de venir les chercher.

Il y aura un transport scolaire entre l'école et l'accueil de loisirs le mercredi.

VRAI. Un système de navettes sera mise en place pour conduire à la Ferme de la Chaperonnais les enfants inscrits à l'accueil de loisirs l'après midi.

Les enfants auront plus d'heures d'enseignement.

FAUX. Dans le cadre de la semaine de 4 jours et demi incluant le mercredi matin, les élèves auront 24 heures d'enseignement hebdomadaire comme actuellement. En revanche, l'année comptera 180 jours de classe contre 144 aujourd'hui ce qui permettra d'étaler davantage les apprentissages.

La réforme s'applique à toutes les écoles de Betton.

VRAI. Publiques comme privées, les écoles de Betton sont engagées dans la réforme des rythmes scolaires et sa mise en place dès 2013.

Il y aura une complémentarité entre le projet d'école et les activités périscolaires.

VRAI. Ces activités seront organisées en articulation avec le projet d'école afin de permettre une nouvelle cohérence dans la journée de l'enfant. Elles doivent favoriser leur développement personnel, leurs aptitudes intellectuelles et physiques, leur épanouissement, leur implication dans la vie en collectivité...

Les activités périscolaires seront différentes de celles réalisées dans les clubs.

VRAI. Les activités proposées viseront à élargir les connaissances culturelles et sportives des enfants et à leur donner éventuellement envie de les pratiquer en loisirs.

Les enfants de maternelle pourront faire la sieste en début d'après-midi.

VRAI. L'organisation de la journée a été élaborée pour respecter le rythme naturel de l'enfant. Le temps de sieste ne sera pas remis en cause.

Les impôts locaux vont augmenter pour financer la réforme des rythmes scolaires.

FAUX. La Municipalité a décidé de consacrer le budget nécessaire à une mise en œuvre qualitative de la réforme. Cela se fera sans augmentation des impôts et sans remise en cause des projets déjà engagés. L'application des rythmes scolaires en septembre permet de surcroît de bénéficier du concours de l'Etat à travers la dotation forfaitaire de 50 € par élève allouée aux communes mettant en œuvre la réforme dès 2013.

La ville de Betton assumera seule les activités périscolaires.

FAUX. Il s'agit d'un projet qui mobilisera l'ensemble des partenaires locaux intervenant dans le domaine de l'éducation. A ce titre, les associations ayant des salariés ont déjà été reçues à plusieurs reprises par la Municipalité pour étudier les meilleures solutions de redéploiement de leurs heures sur la semaine. Aucune association ne sera pénalisée.

Un sondage sur le site

Pour permettre de nourrir la réflexion du groupe de suivi sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité souhaite connaître les intentions des parents par rapport aux activités périscolaires. Un sondage est en ligne sur le site de la Mairie **www.betton.fr**. Tous les parents ayant des enfants scolarisés à Betton en maternelle et en primaire sont invités à y répondre.



Le Printemps en folie Mercredi 24 et jeudi 25 avril

Place aux jeux et aux activités sportives de pleine nature pendant les vacances de Pâques ! Durant deux jours, vous pourrez profiter d'animations autour du plan d'eau dans le cadre du Printemps en Folie. Cette 4^{ème} édition, qui se déroulera **le mercredi 24 et le jeudi 25 avril**, est ouverte à tous, enfants et familles, dans l'esprit de convivialité et de détente qui a su caractériser l'événement les années précédentes.

Au programme

Pour les 7-11 ans : optimiste, grimpe d'arbres, VTT, course d'orientation...

Pour s'inscrire, deux solutions :

- votre enfant fréquente l'accueil de loisirs durant ces deux journées. Il participera aux activités du Printemps en folie ;
- les enfants pourront s'inscrire directement sur place. Ils devront être accompagnés d'un adulte.

Un pass nature sera remis aux participants afin que ceux-ci puissent accéder librement aux ateliers sportifs.

Pour le circuit VTT, merci d'apporter votre vélo. Seul un nombre réduit de VTT sera mis à disposition par la Municipalité.

En libre accès pour tous :

- sports collectifs,
- balades en canoë,
- et de nombreux autres jeux pour toute la famille !



Les nouveautés 2013

- **Un atelier d'initiation au roller :** vous pouvez venir avec vos propres rollers ou votre trottinette, votre casque et vos protections. Si vous n'en avez pas, du matériel vous sera prêté.

- **Des animations sports collectifs :** tchoukball, soccer, baby-basket...

- **Encore plus de balades en canoë !** Face au succès des années passées, les balades en canoë seront proposées sur un créneau horaire élargi, de 14h à 18h, durant les 2 jours. Le nombre d'embarcations sera également plus important (inscriptions sur place).

Pratique

Mercredi 24 et jeudi 25 avril

De 10h à 18h, autour du plan d'eau
Renseignements auprès du Pôle Vie de la Cité : 02 99 55 16 17 ou viedelacite@betton.fr

Pour les activités nautiques, le test anti-panique est obligatoire.



Forum

Tu fais quoi cet été ?



La 4^{ème} édition du forum « Tu fais quoi cet été » aura lieu le **mercredi 17 avril**. Conseils pour la recherche d'emploi, formation, engagement bénévole ... Ce rendez-vous a pour objectif de répondre aux questions que se posent les 16-25 ans pour leurs projets d'été.

Le salon s'organisera autour de quatre pôles :

- **un pôle recrutement** : cinq postes d'animateur enfance et deux postes d'animateur jeunesse seront à pourvoir. Si vous êtes intéressé par un poste au centre de loisirs, vous pourrez passer votre entretien sur place. Pour les autres, vous pourrez déposer votre CV, votre lettre de motivation et convenir d'un rendez-vous avec un représentant du service jeunesse.

- **un pôle information jeunesse** : les jeunes pourront y obtenir des renseignements sur les métiers de l'animation, les jobs d'été et sur l'information jeunesse de manière plus générale (engagement bénévole, départ à l'étranger, aide à projet...). Ce stand sera l'occasion de rappeler l'existence à Betton du Relais Information Jeunesse, service de conseils et d'orientation à destination des 15/25 ans.

- **un pôle conseil à la recherche d'emploi** : des rencontres avec des entreprises (services à la personne, travail temporaire) seront proposées. **A 15h**, la responsable des ressources humaines chez Mac Donald's viendra présenter son enseigne et les opportunités d'emploi proposées tout au long de l'année, et plus particulièrement durant l'été. **Pour cette présentation, une inscription est nécessaire : contactez le PAE au 02 99 55 10 10**. Les conseillères du Point Accueil Emploi seront également à l'écoute des jeunes pour les orienter dans leurs démarches de recherche d'emploi.

- **un pôle chantier d'été** : l'opération, ouverte aux Bettonnais de plus de 16 ans, est reconduite cette année. Les inscriptions se feront le jour du forum.

Soirée sport

Le service sport jeunesse organise un tournoi de football en salle, **le vendredi 12 avril**, au complexe sportif des Omblais, à partir de 20h15. Chaque équipe comptera 6 joueurs.

Inscription sur place dès 20h. Tarif : 2 € par joueur. À partir de 14 ans.

Contact : animateur jeunesse au 06 76 37 03 02 ou animation@betton.fr et sur Facebook (Anim Betton).

Vacances de Pâques

Centre de loisirs

À l'occasion du Printemps en folie, des activités sportives et des jeux seront organisés autour du plan d'eau. Les 7/11 ans pourront participer aux activités nautiques. Ils devront fournir un test anti-panique.

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 10 avril**, soit au centre de loisirs, les mercredis, de 14h à 18h, soit sur l'espace famille, accessible depuis www.betton.fr

Pour les 11-14 ans

Les jeunes seront pleinement associés à l'élaboration du programme des vacances. Alors n'hésitez pas à contacter les animateurs jeunesse pour faire part de vos idées au 06 76 37 03 02 ! Pour ceux qui le souhaitent, **des ateliers de construction de radeaux** seront proposés. Les embarcations seront mises à l'eau à l'occasion de **Bazar le jour, biz'art la nuit**, en juin prochain.

Les inscriptions peuvent se faire soit au CAP à partir du 9 avril (les mardis et jeudis de 17h à 18h15 ou les mercredis de 14h à 18h, sauf le mercredi 17 avril), soit au centre 11/14 durant les vacances scolaires (du lundi au vendredi de 13h30 à 14h et de 17h30 à 18h30).

Pour les 14-17 ans

Place aux artistes ! Pistolet à colle en main, les jeunes pourront venir décorer des plots cimentés qui seront installés sur le site de Bazar le jour, biz'art la nuit. Cet atelier est ouvert à tous.

Le CAP accueille les jeunes pendant les vacances scolaires, du lundi au samedi, de 14h à 18h30. Il n'est pas nécessaire de vous inscrire mais il vous sera demandé de remplir une fiche et de régler une adhésion de 2€ pour l'année.

Partir en camp cet été

Comme chaque année, des séjours seront proposés aux jeunes Bettonnais durant l'été. Six camps au total seront organisés, quatre pour les 5-11 ans et un pour les adolescents (à partir de 11 ans). S'ajoute également une formule plus souple que sont les bivouacs.

Les programmes sont disponibles aux différents accueils de la Mairie ainsi que sur [www.betton.fr/Rubrique Enfance, jeunesse, éducation](http://www.betton.fr/Rubrique%20Enfance,%20jeunesse,%20éducation). Les inscriptions auront lieu dans un premier temps **le mercredi 17 avril, à 18h30, au CAP**. Elles se poursuivront les jours suivants à l'accueil du Pôle Vie de la Cité.



Les années collège à François Truffaut, un temps pour grandir

Avec plus de 530 élèves, le collège François Truffaut se porte bien et compte encore sur une hausse de ses effectifs à la rentrée 2013 en raison notamment du développement démographique de la commune. Plus d'élèves, mais pas à n'importe quel prix ! Le collège François Truffaut se veut d'abord un lieu d'apprentissage de la vie...



Soucieuse d'accompagner tous les élèves durant leur passage au collège, l'équipe éducative est en train de rédiger un nouveau projet d'établissement qui découle tout droit du projet académique. C'est, pour tous les acteurs de la vie scolaire, l'occasion de reprendre conscience de leurs missions auprès de leur public. Ce nouveau projet se décline en trois grands principes : personnalisation, responsabilisation et ouverture. L'encadrement pédagogique du collège François Truffaut prend au sérieux le suivi des collégiens dans leur parcours avec le désir de les aider dans leurs difficultés, quelles soient d'ordre purement scolaire ou plus personnel. « *Nous souhaitons apporter des réponses sur-mesure* » insiste le Principal, Bertrand Belleil.

Personnaliser

Pour Bertrand Belleil, « *les élèves en difficulté doivent recevoir une attention particulière pour être accompagnés dans leur parcours. Une aide aux devoirs est proposée à de nombreux élèves. Une chance supplémentaire d'acquérir des notions vues avec les professeurs mais qui n'ont pas été assimilées.* » Les élèves en grande difficulté peuvent, s'ils l'acceptent, bénéficier d'un tutorat. Chaque semaine, l'équipe des ASEN (assistants d'éducation) ont la mission de recevoir, pour une heure ou deux, ces élèves qui « décrochent ». Les cours ne sont pas le seul sujet abordé. La place du jeune dans le collège, dans sa famille et dans son univers social est un enjeu essentiel pour ne laisser personne sur le bord de la route. Loin d'être perçue comme une punition, la démarche est accueillie avec enthousiasme par les élèves concernés et leurs familles qui n'hésitent pas à demander conseil aux encadrants pour, à leur tour, aider leurs enfants dans leur développement personnel. Chaque année, le collège permet à une vingtaine d'élèves de bénéficier de cette aide très personnalisée.

Et, lorsqu'un élève est en grande difficulté, toute l'équipe pédagogique se mobilise pour trouver la solution la plus adaptée. Les professeurs n'ont d'ailleurs pas hésité à aménager l'emploi du temps et à proposer des périodes de stages à un collégien qui, quittant peu à peu le chemin de sa scolarité, s'oriente désormais vers une formation professionnelle correspondant mieux à ses attentes et ambitions.

Personnaliser le parcours scolaire de chacun pour que tous puissent s'épanouir est un élément fondateur de la politique pédagogique de l'établissement.

Responsabiliser

Le collège François Truffaut mise sur le sport et les loisirs pour apporter une conscience citoyenne aux collégiens.

« *Le sport, ce n'est pas seulement être en compétition avec un adversaire. Le sport c'est aussi une rencontre, un partage. C'est enfin le respect des règles et de celui qui les fait appliquer* » rappelle le Principal. 30 % des élèves à François Truffaut sont inscrits dans une section sportive du collège. Ce chiffre est le symbole du dynamisme de l'établissement. Au choix, les élèves peuvent pratiquer de la gymnastique, du basket-ball, du tennis de table et dans une visée compétitive, du badminton, du handball et de l'athlétisme. Ces disciplines ont permis aux jeunes sportifs de s'illustrer au niveau départemental et académique. Félicitations à eux !

Cependant, un match ne se résume pas à une compétition entre concurrents. Lors des rencontres UNSS, dès le niveau district et jusqu'aux championnats de France, la dénomination « *Jeune Officiel* » identifie les élèves indispensables au bon déroulement des épreuves, mais aussi ceux qui amènent un plus dans le suivi de l'organisation (secouristes, jeunes reporters, organisateurs...). Au collège François Truffaut, la responsabilisation passe par l'engagement. Cette année, 17 élèves licenciés à l'AS ont suivi, ou suivent, un parcours de formation et de certification qui valide leurs niveaux de compétences et atteste de leur engagement dans cette prise de responsabilité citoyenne.

Responsabiliser, c'est aussi participer à la vie de l'établissement. C'est pour cela que le collège s'est porté volontaire pour le projet régional « Plaisir à la cantine ». Pour le moment en période de test, celui-ci vise à « *ré-enchanter la cantine* ». Le club créé à cette occasion permet aux élèves qui le désirent de s'investir et ainsi participer activement à la redéfinition de ce que devrait être la restauration scolaire. Tant dans l'assiette que dans la convivialité.



Sous cette oeuvre « *La chute* » un trou qui aura causé la chute de nombreux collégiens...

Représenter son collège

Lors des dernières portes ouvertes, les futurs élèves et leurs parents ont eu l'agréable surprise d'être guidés par les jeunes collégiens eux-mêmes. C'est ainsi que chacun a pu rendre compte de sa place dans l'établissement. Une initiative remarquée par les visiteurs qui ont pu observer l'investissement des élèves dans leur établissement.



Cette oeuvre symbolise les étapes de la vie du collégien : de l'intégration en 6^{ème} à l'orientation en 3^{ème}.

Exposition : « En souvenir de nous, ici »

En ce début d'année 2013, les élèves des classes de 3^{ème} C et D ont réalisé une exposition visant à témoigner de leur passage dans le collège. Des œuvres virtuelles ou matérielles qui seront, pour les futures générations de collégiens, le symbole de la promotion 2013 du collège François Truffaut. Cette expérience artistique devait leur permettre de s'interroger sur la manière dont on pouvait solliciter la mémoire à travers un signe posé dans un espace public.

30 % des élèves sont inscrits dans une section sportive.



S'ouvrir

Voyage en Allemagne

Il aura fallu 18 heures de car et pas une de moins aux élèves de 4^{ème} pour rejoindre la ville de Schliersee près de Munich.

Samedi 9 mars, les élèves germanophones du collège ont rejoint leurs correspondants allemands et la *Jugendherberge* (auberge de jeunesse) au pied des Alpes bavaroises. Après un accueil chaleureux, le premier repas a été servi. L'occasion d'échanger les premiers mots en allemand. Les cultures s'entremêlent. À commencer par le petit déjeuner à base de *Brötchen* (petits pains), *Wurst* (charcuterie) et *Käse* (fromage).

Un programme riche attendait nos jeunes français. Activités culturelles, découverte du pays et de la région bavaroise, ski et, bien sûr, batailles de boules de neiges auxquelles les professeurs n'auront pas pu échapper.

Pour Christine Bernardé, professeur d'allemand, ce voyage a un goût particulier. L'initiatrice de cet échange part en retraite en fin d'année scolaire...



Initiation à la danse bretonne.



En Allemagne, dans les Alpes bavaroises.

Patrimoine local

Cette année encore les élèves de la classe de 6^{ème} D ont participé au concours ARKEO junior. Pour ce concours, les participants ont dû réaliser un mini journal de trois articles. Le thème choisi par la classe était le « *patrimoine local rond* ». Ils ont ainsi eu l'occasion de s'informer sur le rond de Saint-Vincent, les galettes et les crêpes et, pour le 3^{ème} article, la meule. Pour arriver au meilleur résultat, les élèves ont rencontré M. Costard, accordéoniste et spécialiste de la danse bretonne. Le CDI a été une source documentaire sans pareil pour les galettes et les crêpes. Enfin, c'est grâce à l'un de ses amis que Stan, l'un des jeunes rédacteurs, a pu obtenir de nombreuses informations sur la meule.

Exposition Victor Hugo

Lors des journées portes ouvertes, les visiteurs ont pu observer une exposition dédiée à Victor Hugo. L'œuvre du poète était retracée sur de grands panneaux dans une salle de classe aménagée façon XIX^{ème} siècle. Ainsi, les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont pu exercer leur plume à la poésie.

Concours ARELA (Association Régionale des Enseignants de Langues Anciennes)

« *L'eau, source de vie et de mythes* », tel était le thème choisi par les classes de latin de 4^{ème} pour participer au concours ARELA. Les élèves ont ainsi constitué un dossier sur l'eau douce à Rome et dans la littérature latine. Sans oublier les moyens techniques mis en place pour acheminer l'eau au cœur des cités.

C'est ainsi que chaque jour, le collège François Truffaut prend soin de ses élèves et les accompagne durant leur passage entre ses murs. Vous l'aurez compris, c'est avec une grande motivation que tous les professeurs et les membres du personnel mettent leurs talents et leurs compétences au service d'une scolarité réussie pour chacun des jeunes qui passe le portail d'entrée de l'établissement bettonnais.

L'année prochaine, ce seront encore de nouveaux visages qui feront leur apparition dans ce lieu dédié à l'éducation. De nouveaux projets à suivre ...

La nature, trésor inépuisable

Du 20 avril au 12 mai, découvrez l'exposition « Echos de nature » qui mettra à l'honneur les œuvres de trois artistes passionnés, au sein de l'écrin lumineux de la Galerie Espace-Expo. À travers leurs créations, ceux-ci vous feront partager leurs représentations de la Nature dans un même hymne à la beauté et au mystère de notre environnement. Qu'elle soit représentée ou travaillée, la Nature est ici toujours contemplée, comme un idéal dont les merveilles sont inépuisables.

L'eau est le thème d'inspiration privilégié de la photographe **Sophie Latron**. Celle pour qui toute chose est en mouvement permanent, tente avec bonheur de capter l'invisible et la magie de l'instant dans un univers inspiré de l'art extrême-oriental.

Anne Geffrelet, elle, est peintre. Elle trouve sa source d'inspiration dans la Baie du Mont Saint-Michel. Ses œuvres, qui s'apparentent au domaine de l'abstraction lyrique, témoignent d'un sens profond du jeu des équilibres chromatiques.

Mike Chauvel, sculpteur et land-artiste, a fait du dialogue avec la nature un mode de vie. Auto-didacte, influencé par les Amérindiens auprès des-

Pratique

■ Galerie Espace-Expo

Du 20 avril au 12 mai

Du mardi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 15h à 18h

Dimanche de 11h à 13h et 15h à 18h



quels il a vécu durant sept ans, il développe son travail dans une recherche interactive avec la Nature, notamment par le biais de sculptures du lierre.

Le vernissage de l'exposition aura lieu le vendredi 19 avril à 19h, dans la Galerie Espace-Expo. Il est ouvert à tous.

Cabarets du marché

Le dimanche 7 avril, un vent du large soufflera place de la Cale pour l'ouverture de la saison des cabarets ! L'Équipage du Matelon donnera de la voix sur scène pour transmettre au public sa passion des chants marins. Une semaine plus tard, **le 14 avril**, ce sera au tour de Philippe Languille de séduire les passants. Sa « valise littéraire » à la main, le comédien de la Compagnie Udre-Olik vous proposera des lectures variées et vivifiantes. Pour clôturer ce mois de reprise, Monsieur IL viendra déambuler dans les allées du marché **le dimanche 28 avril** pour vous surprendre par ses improvisations.

Une bibliothèque libre et gratuite



À l'issue du cabaret du 14 avril, vous pourrez découvrir un dispositif nouvellement mis en place sur la commune : *Betton se livre !* Le principe ? Il s'agit d'une boîte sans serrure, contenant des livres ou revues mis à disposition de tout un chacun. Il est possible de se servir, de lire sur place ou d'emporter, de garder, ou de redéposer, de donner à d'autres... mais pas de vendre !

Les documents qu'on y trouve proviennent essentiellement du tri réalisé dans les rayonnages de la médiathèque. Et oui, comme l'arbre a besoin d'être élagué pour mieux s'épanouir, la médiathèque a besoin elle aussi de donner de l'oxygène aux collections. L'équipe aura plaisir à échanger avec les habitants qui le souhaitent sur cette technique particulière de jardinage.

La médiathèque attend vos retours, commentaires et remarques par téléphone ou mail : mediatheque@betton.fr

Rendez-vous réguliers

■ Rimes et pouce !

Jeudi 4 avril et mercredi 10 avril - 10h30

Au menu : comptines, jeux de doigts et histoires pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles. Des moments d'échanges et de complicité pour chanter et mimer un répertoire connu de tous.

■ Haute fidélité

Samedi 13 avril - 11h

Que faut-il garder des années 80 ?

■ Plein les mirettes

Samedi 13 avril - 16h

Deux courts-métrages où les histoires que l'on invente se mélangent aux vies des personnages.

À partir de 4 ans - Durée : 48 mn

■ Racontines

Mercredi 17 avril - 10h30

Par Tricontine

■ Spectacle tout-petits

Jeudi 18 avril - 10h30

« Chez Gaston » par l'association Lire et Délire

Gaston est un gentil loup qui adore cuisiner. Ce jour-là il a décidé de préparer une bonne soupe de légumes. Il descend donc dans son jardin ramasser poireaux, pommes de terre, choux et carottes. Il enfile un joli tablier et, dans sa cuisine, commence la préparation.

Enfants non scolarisés - Durée : 30 mn

Le Labo Info



Du jeudi 18 avril au samedi 20 avril, Simon, animateur multimédia, vous propose plusieurs ateliers pour apporter des réponses aux problèmes récurrents rencontrés en informatique.

■ **Jeudi 18 avril (17h30 à 19h) :** Installer et rebrancher son ordinateur.

■ **Jeudi 18 avril (20h-21h30) et vendredi 19 avril (17h30-19h) :** découvrir l'intérieur d'un ordinateur.

■ **Vendredi 19 avril (20h-21h30) et samedi 20 avril (16h-17h30) :** récupération des données.

■ **Samedi 20 avril (10h30-12h) :** trucs et astuces.

Sur inscription, dans la limite des places disponibles. Gratuit.

Voguent les radeaux !

Les aventuriers amateurs vont pouvoir passer à la pratique... Dans le cadre de Bazar le jour, biz'art la nuit, une course de radeaux est organisée. La flottille offrira à tous un joli moment de détente avec pour les participants quelques sensations fortes en prime. À chaque équipage de réaliser son embarcation du.... meilleur tonneau !

Seules quelques consignes sont à respecter :

- Cette année, chaque radeau devra représenter un film qu'ils s'agissent des dessins animés, des classiques, des nouveautés et tous les autres...
- L'équipage devra également être déguisé en fonction du film choisi.
- Les radeaux ne doivent pas être munis de moteur ou de moyens de propulsion. Des rames seront fournies pour chaque membre de l'équipage.

- Les radeaux doivent être construits en matériaux de récupération. Les barils en fer et tout autre flotteur susceptible de polluer sont formellement interdits. Seuls sont autorisés les flotteurs en plastique, en bois...

Une charte concernant la construction et la décoration des radeaux sera distribuée lors de l'inscription.

Pratique

■ **Où ?** Sous le soleil Bettonnais, au plan d'eau. Les radeaux seront amarrés, dès le samedi après midi dans le port aménagé spécialement pour l'occasion (il faut donc que l'embarcation puisse flotter plus de 10 minutes...). La course aura lieu près du site de la manifestation.

■ **Pour qui ?** Pour toutes les personnes de 6 à 96 ans. Pour les enfants, les jeunes, les adultes et les moins jeunes (par équipage de 4 à 8 personnes maximum).

■ **Quand ?** La course aura lieu le dimanche 23 juin dans l'après midi.

■ **Comment ?** Les fiches d'inscriptions et les dossiers sont à retirer à partir du 15 avril et jusqu'au 10 juin au Pôle Vie de la Cité. Alors à vos outils !

BETTON 22/23 JUIN 2013

La caverne aux bonnes affaires

Vincent Cario et Johann Lambert codirigent l'entreprise de réparation et de maintenance ADAVE, implantée zone de La Forge. Depuis février dernier, leur société propose un espace de vente dédié aux appareils déclassés de **télévision, hifi, vidéo, multimédia ainsi qu'au petit et gros électroménager** de grandes marques.

Ceci constitue à la fois une opportunité de développement pour leur activité et une chance pour les Bettonnais qui peuvent désormais avoir accès à du matériel de haute technologie à moindre coût. Leur secret ? Récupérer des stocks ayant subi de légères dégradations et qui, par conséquent, ne sont plus vendables dans les circuits traditionnels.

Les deux associés, leur vendeur et leur apprenti vous accueillent le lundi de 14h30 à 19h et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Et si vous ne trouvez pas votre bonheur à la première visite, n'hésitez pas à vous y rendre régulièrement. Deux arrivages par mois permettent un renouvellement rapide du stock.

Et pour ne rien gâcher, c'est avec leurs sourires et leur gentillesse qu'ils vous proposeront la livraison et l'installation gratuite de vos appareils.

Pratique

■ ADAVE

4 rue de la Forge à Betton - 09 82 54 85 69



L'équipe d'ADAVE vous attend dans son nouvel espace de vente.

Les pinceaux s'en mêlent

C'est dans le parc d'activités de la Renaudais que la société Peinture et Décoration de Jean-François Mauduit a posé ses pots et ses pinceaux en octobre 2012. Spécialiste des **peintures intérieures et extérieures, de la décoration et de la pose de revêtements de sols**, ce chef d'entreprise dynamique navigue de chantiers en chantiers avec ses quatre employés et son apprenti. Toujours à la recherche de nouvelles tendances et

de nouvelles matières, son *leitmotiv* pourrait être « *toujours au goût du jour* ». Son conseil du moment, la peinture ! Et surtout ne pas hésiter à casser les couleurs avec de la tapisserie.

Le respect de l'environnement et la santé de ses salariés passent avant tout pour cet entrepreneur. C'est pour cela que la quasi totalité des peintures utilisées par l'entreprise sont à base d'eau et non de produits chimiques.

Pour ce chef d'entreprise, dont le logement est accolé à l'atelier, s'installer à Betton est une opportunité pour toute la famille. « *La facilité d'accès au réseau de bus vers Rennes et l'offre associative sont des avantages majeurs* » confie-t-il.

Pratique

■ Peinture et Décoration

Jean-François Mauduit
5 allée des synagots - Parc d'activité de la Renaudais à Betton



Jean-françois Mauduit a décoré la chambre de sa fille.

Le handicap, parlons-en !

Yves Lapie est le président de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées à la MDPH, Maison Départementale des Personnes Handicapées. Karine Lepinoit-Lefrêne est la maman de Lucas, petit garçon de 5 ans atteint du syndrome de Williams. Elle vient de créer l'association 3ailes qui vise à rassembler les familles bettonnaises ayant un enfant en situation de handicap. Réunis par le même combat, ils nous font partager leurs regards croisés sur le handicap.

Educateur spécialisé puis directeur d'Etablissements Médico-Sociaux, Yves Lapie s'est investi, à la retraite, en tant que militant associatif du Collectif Handicap 35. Depuis 2006, il s'est engagé dans la mise en place de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées au sein de la MDPH. « *Trop souvent le handicap fait peur et l'expression des attentes et des besoins nécessite un accompagnement afin de prendre les bonnes décisions. Il est nécessaire d'accompagner les demandes des familles et des personnes en situation de handicap afin de proposer un véritable Plan Personnalisé de Compensation du handicap* ». Si la loi de 2005 a permis de faire une grande avancée en proposant enfin une définition du handicap, elle a aussi suscité d'importantes attentes en posant notamment le principe de libre choix du projet de vie par la compensation des conséquences du handicap. Cette compensation consiste à répondre aux besoins de la personne en situation de handicap qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance, de la scolarité, de l'enseignement, de l'éducation, de l'insertion professionnelle, des aménagements du domicile ou du cadre de travail nécessaires au plein exercice de sa citoyenneté et de sa capacité d'autonomie.

Vivre ensemble la différence

Pour autant, les personnes en situation de handicap et leurs proches se retrouvent encore souvent dans des situations sociales et financières difficiles notamment en raison d'un manque d'informations. Et Yves Lapie de rappeler que « *dans de nombreux dossiers, la personne en situation d'emploi a démissionné ou a été licenciée sans qu'il y ait eu reconnaissance de l'invalidité. Or, l'invalidité prime sur la reconnaissance du handicap* ». Il y a aussi la difficulté à poser les bons diagnostics sur les handicaps invisibles tels que les handicaps psychiques ou sensoriels et les maladies invalidantes. « *Il ne faut pas réduire le handicap au fauteuil roulant. Face à certains handicaps, les familles peuvent être extrêmement démunies...* ». Ce parcours du combattant, Karine Lepinoit-Lefrêne le connaît bien. Avec Cécile Lefevre, la maman de Juliette paralysée cérébrale, elles ont décidé de fonder l'association 3ailes en début d'année pour se soutenir entre familles bettonnaises confrontées au handicap de leurs enfants. « *Il faut savoir que nos enfants ont des droits et que nous avons le devoir de faire le maximum pour leur épanouissement. Nous devons nous battre et insister quitte à être parfois pénibles* » soufflent ces deux mamans dans un même cri du cœur. L'association 3ailes a pour objectif de permettre aux familles de partager « *leurs*



Yves Lapie et Karine Lepinoit-Lefrêne.

astuces », de pouvoir s'épancher « *sans être jugées* » et aussi « *se donner du courage parce qu'il en faut beaucoup !* » En effet, dans le dédale des démarches administratives - « *on ne nous explique rien, cela nous rabaisse...* »-, il faut aussi coordonner l'action des nombreux professionnels qui interviennent autour des enfants et qui ne sont pas toujours disposés à travailler ensemble. Si la scolarisation par l'Education Nationale est obligatoire pour les enfants en situation de handicap en attendant d'avoir une place en Classe pour l'Inclusion Scolaire ou dans un Institut Médico-Educatif, elle est souvent chaotique. Les enseignants sont peu ou pas formés, les Auxiliaires de Vie Scolaire ne sont pas reconnus et l'orientation spécialisée est très longue à mettre en œuvre faute de places. Demeure l'angoisse sourde des parents : « *qu'est ce qui va se passer pour nos enfants durant la journée ?* »

Des temps d'échange

Pour ne pas que les familles restent seules face à leurs questions, la **Municipalité a décidé d'organiser une soirée d'échange sur le thème du handicap le mercredi 24 avril à 20h30 à l'Espace Anita Conti**. À cette occasion, Yves Lapie délivrera de nombreux conseils aux proches d'enfants ou d'adultes en situation de handicap pour faire reconnaître leurs droits, formuler leurs besoins et s'adresser aux bons interlocuteurs. Sera présent également Philippe Le Normand afin de rappeler le rôle du CLIC dans l'information et l'orientation.

De son côté, l'association 3ailes invitera les familles qui le désirent, à rejoindre le réseau d'entraide qu'elle souhaite constituer et développer pour faciliter le quotidien et développer l'ancrage des enfants sur la commune en travaillant avec les structures que sont la halte-garderie, la crèche, la médiathèque ou les associations. À cette fin, **un premier « goûter 3ailes » sera organisé le samedi 20 avril** (participation sur inscription, le lieu sera communiqué quelques jours avant le goûter).

Des coordonnées utiles

■ MDPH 35

13 avenue de Cucillé
CS 13103 - 35031 Rennes Cedex
N°Azur : 0810 01 19 19
www.mdp35.fr

■ CLIC

Permanence au PAE à Betton
28 avenue d'Armorique
Prise de rendez-vous : 02 99 35 49 52

■ Association 3ailes

Contact : 06 88 56 69 21
www.3ailes.org
Facebook : Association 3ailes

■ Collectif Handicap 35

31 boulevard du Portugal
35200 Rennes
Contact : 09 75 41 68 07
www.collectif-handicap35.org

Total tricoting

Cette année, les travaux du Festival de l'Ille s'inscrivent dans la thématique du recyclage total. Vous pouvez actuellement découvrir une partie de ces œuvres à la Médiathèque. Celles-ci portent un regard sur l'art et la consommation aux Etats-Unis dans les années 70 et s'inspirent du mouvement pacifiste « Yarn bombing » né à Los Angeles en 2010.

Pour leurs créations, les élèves de l'atelier ont détourné le tricotage en utilisant non pas de la laine mais toutes sortes de matières issues du recyclage : bandes vidéo, cassettes audio, maillots de bains, sacs plastiques de la grande distribution, sacs jaunes, sacs poubelles.

Cette nouvelle forme d'art pose à la fois un regard sur la réalité sociale et politique de notre société et tente de sensibiliser le public aux enjeux de l'écologie.

Pratique

■ Du jeudi 28 mars au mercredi 15 mai - Médiathèque.
Renseignements sur <http://festivalille.free.fr>



Journée de l'orgue

Initié par l'association « Orgue en France » (plus de 600 manifestations en 2012), le Jour de l'orgue veut chaque année fédérer des centaines de manifestations dans les villes et villages français où se trouve un orgue. Cette journée a principalement pour objectif de faire découvrir ou redécouvrir le patrimoine organistique français. Cette initiative a reçu le soutien et le parrainage du Ministère de la culture et de la communication.

À cette occasion, l'association des Amis de l'Orgue de Betton proposera deux manifestations en l'église de Betton, afin de faire connaître l'orgue Bonn-Beuchet-Hédelin, rénové et installé au printemps 2009. Un concert d'œuvres mettant en valeur cet instrument historique aura ainsi lieu **le vendredi 3 mai à 20h**. Une visite guidée et une présentation musicale seront ensuite organisées **le dimanche 5 mai à 15h**.



Pratique

■ Contact : Édouard Canot au 02 99 66 24 72
www.orgue-en-france.org/jour-de-lorgue.html

Traversée de la Baie du Mont Saint-Michel

Les Enfants des Rues de Pondichéry-Bretagne organise une traversée commentée en aller-retour de la Baie du Mont Saint-Michel **le dimanche 2 juin**, au prix de 20 €. Les recettes seront versées au profit des actions de l'association. Le départ aura lieu à Vains-Saint-Léonard en Normandie à 10h30, pour un retour prévu à 17h30, à ce même lieu.

Pratique

■ Renseignements et inscriptions :
jean-marc.berthet2@wanadoo.fr ou 02 99 55 86 79 (Laissez un message en cas d'absence).
www.enfantsruespondichery.org

Café parents

L'association Parents Confiance Betton organise un café parents le **vendredi 12 avril** sur le thème : « Les relations entre frères et sœurs : complicité, rivalité, admiration, indifférence... ». Quel accompagnement au quotidien ? Quel rôle jouons-nous, parents, dans leurs relations ? Pour vous inscrire, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse parentsconfiance.betton@gmail.com ou un courrier à Parents Confiance Betton - 14, rue du Mont Saint Michel - 35830 Betton. Si vous êtes seul(e) avec vos enfants et que vous souhaitez participer, vous pouvez contacter l'association.

Pratique

■ De 20h15 à 22h15
Le lieu sera précisé aux participants une semaine avant le Café Parents.

Relais Atout'Âge Programme d'avril

Vendredi 5 avril : trésor sorti de la malle mystère

Mardi 9 avril : marche douce au Parc des Bois

Vendredi 12 avril : votre chanson préférée

Mardi 16 avril : marche douce : visite du quartier de La Renaudais avec un Élu

Vendredi 19 avril : pique-nique au local sur inscription

Mardi 23 avril : marche douce dans un jardin de Rennes

Vendredi 26 avril : construction de cerfs-volants avec les enfants

Mardi 30 avril : marche douce à Betton

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers
Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.
Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Le transport'âge : un service qui évolue



Mis en place par l'association Relais Services il y a bientôt 3 ans, le Transport'âge permet aux personnes âgées n'ayant pas ou plus la possibilité de conduire d'être accompagnées en voiture par un bénévole pour un rendez-vous ou une activité de loisir sur la commune.

L'association a décidé d'ouvrir aussi ce service aux personnes ayant besoin de faire une course. Cette démarche répond à des besoins existants et vient compléter l'offre de l'ADMR, du CCAS ou de certains commerçants proposant la livraison à domicile.

Pratique

■ Relais services : 06 04 19 26 90 (du lundi au vendredi de 10h à 11h30).
La fiche pratique du service « Transport'âge » peut être obtenue sur simple demande à relaiservices@gmail.com

L'élite du badminton à Betton



En partenariat avec les communes de Montgermont et Thorigné, Betton accueillera, **du 8 au 12 avril**, le Championnat de France UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) catégorie Lycée. Depuis la rentrée, 50 professeurs d'EPS œuvrent pour recevoir dans les meilleures conditions pas moins de 550 lycéens et accompagnateurs représentant toutes les académies de France. Les participants convergeront vers Rennes Métropole pour se disputer les titres tant convoités de Champions de France. Ceux-ci seront attribués les 10 et 12 avril, au Complexe sportif de La Touche. À cette occasion, la Bretagne sera représentée par les établissements de Brest et Fougères, ce dernier ayant à cœur de défendre son titre de vice-champion acquis l'an dernier.

Une comédie en famille

Après le succès de « Drapeau rouge et tasse de thé » en 2012, **les Trouvères de la Butte** reviennent cette année avec une comédie de Paule Merle « La bonne sœur a du flair ». Les représentations auront lieu au cinéma « Le Triskel », **les samedis 6 et 13 avril** ainsi que le **vendredi 12 avril à 20h30, les dimanches 7 et 14 avril à 15h**. Les portes ouvriront 30 minutes avant le spectacle. Celui-ci est sans réservation.

Pratique

■ Tarifs : 6 € plein tarif - 4,50 € pour les adhérents Eveil et les moins de 17 ans. Gratuit pour les moins de 9 ans. Contact : 06 43 10 95 17
Retrouvez les Trouvères de la Butte sur Facebook.

Une alimentation saine et durable : quels enjeux ?

Dans un contexte où nous sommes très sensibles à tout ce qui concerne notre alimentation, la Municipalité a décidé d'organiser deux soirées d'information : l'une sur les OGM et l'autre sur le commerce équitable. Pour consommer en toute connaissance de cause...

Les OGM, quels risques pour la santé ?

Les Organismes Génétiquement Modifiés suscitent différentes inquiétudes chez les consommateurs. Laurence Besserve, adjointe au cadre de vie et au développement durable, a souhaité que la commune se mobilise pour organiser un débat et permettre aux Bettonnais de s'informer sur le sujet. « *Qu'est ce qu'un OGM ? Quelle est la réglementation en France ? Quels sont les moyens d'agir des particuliers ? Que peuvent faire les communes ? Telles sont les différentes interrogations auxquelles nous nous efforçons de répondre en présence d'intervenants spécialistes de cette question* » explique l'élue.

« 72 % des Français trouvent important de pouvoir consommer sans OGM. Pourtant, 80 % du soja importé pour nourrir le bétail est OGM ». Partant de ce constat de la MCE, Maison de la Consommation et de l'Environnement, Guénaëlle Noizet, une des chargées de mission, expliquera aux consommateurs comment déchiffrer les étiquettes afin de savoir si les produits contiennent ou non des OGM. En effet, entre les produits étiquetés et les labels (« bio », « AOC », « sans OGM »...), difficile de s'y retrouver et ce, d'autant plus que l'étiquetage est obligatoire seulement à partir de 0,9 % d'OGM dans un ingrédient pris individuellement. Toutefois, cette réglementation n'inclut pas les produits issus d'animaux nourris avec des OGM. Ainsi, les œufs, le lait ou la viande ne seront pas étiquetés.

Les Collectivités se retrouvent, elles aussi, face aux mêmes difficultés lorsqu'il s'agit d'assurer la traçabilité des aliments utilisés dans le cadre de la restauration scolaire. Chargé de développement à l'association Bruded (réseau de partage d'expériences entre les collectivités bretonnes qui sont engagées ou souhaitent s'engager dans des réalisations de développement durable), Mickaël Laurent présentera les possibilités d'actions qui s'offrent aux communes concernant leur approvisionnement mais aussi les prises de positions qu'elles peuvent défendre par rapport aux cultures OGM en plein champ.

Pratique

■ **Mardi 9 avril à 20h30**
Galerie Espace-Expo - Ouvert à tous, gratuit.



Le commerce équitable ou comment consommer plus juste

Le commerce équitable se définit par « *un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial* ». La commune de Betton s'est engagée lors du Conseil Municipal du 23 mai 2012 à s'investir dans la campagne Territoires de commerce équitable. Et Marie-Pierre Legendre, élue déléguée en charge des relations internationales, de rappeler que « *cette démarche consiste à affirmer l'attachement de la Ville de Betton à promouvoir plus de justice dans les règles du commerce international. Cela se traduira notamment par le développement des achats de produits issus du commerce équitable, une communication et une sensibilisation aux différents enjeux.* »

Dans ce cadre, la Municipalité se mobilisera à l'occasion de la 13^{ème} édition de la quinzaine du commerce équitable qui aura lieu en mai prochain. Elle apportera son soutien, avec d'autres collectivités dont la Région Bretagne, à l'action portée par les associations Bretagne Commerce Equitable Nord Sud et Artisans du Monde visant à faire témoigner des producteurs des pays émergents sur les bienfaits du commerce équitable. Serge Marohavana, de la coopérative malgache de producteurs de litchis, partagera son expérience en racontant comment la garantie des prix sur la durée permet d'améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs. Acheter des produits labellisés commerce équitable (café, cacao, thé, fruits, céréales... mais aussi des textiles ou des cosmétiques), c'est opter pour une consommation responsable !

Pratique

■ **Lundi 13 mai à 20h30**
Galerie Espace-Expo - Ouvert à tous, gratuit.



EN CAS D'URGENCE

Police municipale : 06 77 09 23 03
Permanence adjoint le week-end : 06 07 80 90 02
Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique, 02 99 55 85 38 ou 17
Pompiers : 18 ou 112
Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde, composez le numéro unique : 32 37
Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.
Sage femme libérale : Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82
Infirmiers : M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48
Mme Beurrier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher : 02 99 55 90 88
M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06
Ambulances : Ambulances Christian, Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
Melesse : 02 99 66 16 80
Transport de malade assis : Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46
ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 ou 06 77 13 44 74
Conciergerie : Mairie : 06 07 80 90 04
Omblais : 06 80 08 47 32

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h	Jeudi : fermée
Mardi : 9h-12h	Vendredi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h	Samedi : 9h-12h et 14h-18h



Le 23 mars, la Municipalité a accueilli 40 jeunes Allemands en séjour à Betton...



... l'occasion de fêter les 20 ans du jumelage avec Altenbeken.

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geffroy, Elodie Guyomard, Olivier Primault - Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Françoise Fullenwarth - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : TpiBetton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1990.
Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos de mai. les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 avril. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5000 exemplaires

CARNET DE BETTON

Naissances

Sacha Rubeillon Delahaie
Le 6 février 2013
Nino Rubeillon Delahaie
Le 6 février 2013
Louna Appéré
Le 8 février 2013
Ethan Lecade
Le 15 février 2013
Jules Lassaulx
Le 22 février 2013
Léna Gérard
Le 24 février 2013
Clément Virig
Le 26 février 2013
Briac Chuet
Le 5 mars 2013
Sohann Rocher
Le 6 mars 2013
Ella Méréault Nirina
Le 7 mars 2013
Gabriel Tsangou
Le 10 mars 2013
Maxence Menard
Le 12 mars 2013
Jalya Verrier
Le 13 mars 2013
Isaac Allain
Le 13 mars 2013
Julia Le Scoazec
Le 15 mars 2013

Décès

Pierre Blanchet
66 ans
Le 13 février 2013
Adélaïde Lecoq
Veuve Huet
89 ans
Le 19 février 2013
Elisabeth Dasse
Veuve Chamart
83 ans
Le 19 février 2013
Bernard Gautier
76 ans
Le 27 février 2013
Renée Poulain
Veuve Lorand
85 ans
Le 4 mars 2013
Georges Lebreton
83 ans
Le 6 mars 2013
Jean-Claude Champalaune
69 ans
Le 7 mars 2013
Jean Tézenas du Montcel
77 ans
Le 12 mars 2013
Jean Bordeau
79 ans
Le 12 mars 2013
Jean-Jacques Thébault
66 ans
Le 16 mars 2013

Environnement

Distribution de compost

Une distribution gratuite de compost, en libre service, sera organisée du **12 au 15 avril**. Elle se tiendra 1 impasse du Halage, de 9h à 16h.

PERMANENCES

Infos Sociales

Assistances Sociales

Permanences le **mardi matin sur rendez-vous** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique.
Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanence le **mardi, de 14h à 17h, tous les 15 jours (semaines paires)** sauf pendant les vacances scolaires. Elles ont lieu au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et sont sans rendez-vous. Renseignements au **36 46**.

Service Relais Assistant Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales

Véronique Le Boulc'h-Duault et Nelly Montoir, animatrices RAM, vous accueillent au téléphone et sur rendez-vous au CDAS de Pacé et au Pôle Enfance de Mordelles. Elles organisent également des réunions d'information sur les modes de garde des tout-petits.
Renseignements : 02 22 06 03 12 ou 02 99 53 97 85.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois** à l'espace Anita Conti de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous**, au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la mairie au **02 99 55 81 01**.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire le **vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous**. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu **les 11 avril et 16 mai** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Prise de rendez-vous au **02 99 35 49 52 (CDAS de Pacé)**.

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises.
Tous les lundis de 10h30 à 12h30.
28 avenue d'Armorique
Contact : 02 99 55 10 13 ou infosprobetton@gmail.com
Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale

L'uDaF 35 propose des permanences d'information sur rendez-vous, rue Maurice Le Lannou à Rennes.
Contact : 02 23 48 25 67
mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider :
02 99 55 22 22 (appel anonyme non surtaxé)



Avec l'arrivée du printemps, la musique a retenti à Betton ! Le 9 mars, 150 personnes étaient réunies à la médiathèque pour écouter Rémi Panossian dans le cadre de Jazz à l'étage. Le 23 mars, le Groupe Sonaj a animé le fest-noz en partageant sa musique festive et entraînante avec plus de 500 personnes. Du jazz à la gavotte, en mars, il n'y avait qu'un pas de danse...



JEUDI 4 AVRIL

Rimes et pousse
Médiathèque

6, 7, 12, 13 ET 14 AVRIL

Cabaret du marché
Place de la Cale

Braderie Polichinelle
Salle des Fêtes

MARDI 9 AVRIL

Réunion d'information sur les OGM
Galerie Espace-Expo

MERCREDI 10 AVRIL

Rimes et pousse
Médiathèque

VENDREDI 12 AVRIL

Café parents

Soirée sport
Salle des Omblais

SAMEDI 13 AVRIL

Haute fidélité
Médiathèque

Plein les mirettes
Médiathèque

DIMANCHE 14 AVRIL

Cabaret du marché
Place de la Cale

MERCREDI 17 AVRIL

Racontines
Médiathèque

« Tu fais quoi cet été ? »
CAP

JEUDI 18 AVRIL

Spectacle tout-petits
Médiathèque

DU JEUDI 18 AU SAMEDI 20 AVRIL

Labo Info
Médiathèque

DU VENDREDI 19 AVRIL AU DIMANCHE 12 MAI

Exposition « Echos de nature »
Galerie Espace-Expo

SAMEDI 20 AVRIL

« Goûter 3ailes »

MERCREDI 24 AVRIL

Soirée d'échange sur le handicap
Espace Anita Conti

MERCREDI 24 ET JEUDI 25 AVRIL

Printemps en Folie
Plan d'eau

DIMANCHE 28 AVRIL

Cabaret du marché
Place de la Cale

VENDREDI 3 ET DIMANCHE 5 MAI

Journées de l'orgue
Eglise de Betton

JUSQU'AU MERCREDI 15 MAI

Exposition « Total Tricoting »
Médiathèque



www.cinema-triskel.com
Répondeur : 02 99 55 06 55

Au bout du conte

Jeudi 4 avril à 20h30

Vendredi 5 avril à 20h30

No (VOST)

Mercredi 10 avril à 20h30

Jeudi 11 avril à 20h30

Sous le figuier

Jeudi 18 avril à 20h30

Samedi 20 avril à 21h

Dimanche 21 avril à 18h

Le Monde fantastique d'Oz

Vendredi 19 avril à 20h30

Samedi 20 avril à 18h

Dimanche 21 avril à 15h

Des gens qui s'embrassent

Jeudi 25 avril à 20h30

Samedi 27 avril à 21h

Dimanche 28 avril à 18h

Les Profs

Vendredi 26 avril à 20h30

Samedi 27 avril à 18h

Dimanche 28 avril à 15h

MYSTÈRE...

Bâtiment connu sur la commune, il a été photographié au début des années 1900. Saurez-vous l'identifier ? Un guide de balades est à gagner pour les 5 premières bonnes réponses à renvoyer par mail par le biais du site internet www.betton.fr rubrique « contactez nous ».

